

La pragmatique dans l'approche basée sur l'usage, un colosse aux pieds d'argile

Paul-Henri Got

Modyco - Université Paris Ouest Nanterre La Défense

paul-henri.got@orange.fr

Résumé. La composante pragmatique du langage occupe une place centrale dans les principes fondant l'approche basée sur l'usage. Cependant, en pratique, la pragmatique n'occupe aujourd'hui que peu de place dans les descriptions linguistiques s'inscrivant dans ce cadre théorique. L'étude de deux travaux, lesquels comptent parmi les principaux travaux fondant les descriptions linguistiques actuelles basées sur l'usage, l'ouvrage *Cognitive Grammar* de Langacker (1987) et l'article « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of Let Alone » de Fillmore, Kay et O'Connor (1988), offre une potentielle explication à ce décalage entre l'omniprésence théorique de la pragmatique et sa raréfaction dans les descriptions pratiques. La composante pragmatique, initialement forgée pour étudier une prise en compte sporadique du contexte dans la construction de la signification, est intégrée dans un cadre théorique basée sur l'usage pour lequel l'omniprésence du contexte constitue l'un des piliers. Il ressort de cette observation que ce paradoxe concernant la place de la composante pragmatique pourrait être corrigé en postulant sans ambiguïté un but, fonctionnel, au langage et un moyen, descriptif, pour atteindre ce but.

1 Introduction

Dans le cadre de la linguistique fondée sur l'usage, la grammaire d'un locuteur a pour origine son expérience avec le langage (Bybee 2006, 2010). Ce point de départ place, en théorie, la composante pragmatique du langage au centre de l'attention du linguiste, puisque cette composante étudie le rapport entre le signe linguistique et l'utilisateur de ce signe (Morris 1938) et s'intéresse à l'expérience du locuteur avec le langage (Givón 1989). Cependant, aujourd'hui, la composante pragmatique ne tient que peu de place dans les descriptions linguistiques des recherches basées sur l'usage. La présente communication relève des causes potentielles de ce paradoxe, à travers l'étude de deux travaux, lesquels comptent parmi les principaux travaux fondant les descriptions linguistiques actuelles basées sur l'usage. Il s'agit de l'ouvrage *Cognitive Grammar* de Langacker (1987), « l'inventeur du terme usage-based » (Legallois, François 2011 : 28) et de l'article « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of *Let Alone* » de Fillmore, Kay et O'Connor (1988), lequel présente « the earliest explicit proposal concerning the properties of constructions » (Bybee 2010 : 77), notion de construction qui est particulièrement adaptée pour rendre compte de la formation d'unités linguistiques à travers leurs répétitions dans l'usage (Bybee 2010 : 78).

2 L'approche basée sur l'usage

L'approche basée sur l'usage, ou *usage-based model* (Langacker 1987), considère l'usage de la langue, soit l'utilisation répétée de celle-ci en contexte, comme la cause de l'émergence et de la modification des formes linguistiques. L'usage n'est plus exclusivement le lieu de l'application de règles, mais devient également le lieu de la création et de la modification de ces règles. Les principes de la linguistique cognitive dont a hérité l'approche basée sur l'usage (Langacker 1987 ; Lakoff 1987 ; Fillmore et alii. 1988) ont bouleversé, à la fin des années 1980, les oppositions sur lesquelles se basaient l'approche générative initiée par Chomsky à partir des années 1950. La dichotomie chomskyenne *compétence* vs *performance*, laquelle différencie la faculté de reconnaître et de construire des énoncés grammaticalement corrects d'une part (la compétence des locuteurs), des énoncés effectivement produits d'autre part (la performance des locuteurs) est remise en question. Dans le cadre de l'approche basée sur l'usage, c'est l'utilisation du langage qui construit le savoir

linguistique : « In usage-based theory, where grammar is directly based on linguistic experience, there are no types of data that are excluded from consideration because they are considered to represent performance rather than competence. » (Bybee 2010 : 10). La dichotomie *synchronie* vs *diachronie* se trouve également dépassée, les mécanismes du changement linguistique se confondant avec ceux de son fonctionnement : « Language change is not just a peripheral phenomenon that can be tacked on to a synchronic theory; synchrony and diachrony have to be viewed as an integrated whole. » (Bybee 2010 : 105). Dans le cadre de cette linguistique cognitive, le focus ne porte plus sur une compétence spécifique au langage, mais sur des processus cognitifs de portée générale : la catégorisation, l'association intermodale, la capacité de mémorisation détaillée, le regroupement et l'analogie, ainsi que sur un certain nombre de notions, principalement celles d'*exemplaire* et de *fréquence* (Bybee 2010). Ces processus cognitifs de portée générale sont activés lors de l'expérience du locuteur avec le langage (de portée générale, ils sont activés, plus largement, lors du contact entre un individu et son environnement). La notion d'*exemplaire* fait référence à l'organisation des formes linguistiques rencontrées par les locuteurs, lors de chacune de leurs expériences avec le langage et la notion de *fréquence* hiérarchise ces formes linguistiques en fonction de leur récurrence dans l'usage.

Dans le cadre de l'approche basée sur l'usage, l'attention ne porte plus sur une composante syntaxique considérée comme innée et autonome, mais sur la construction de la signification. Cette attention est issue d'une approche fonctionnaliste (Givón 1973 ; Hopper, Thompson 1980), laquelle place en ligne de mire des études linguistiques la fonction du langage, récusant la pertinence de la description d'une structure sans prendre en compte sa finalité, comme pouvait le faire le structuralisme (Bloomfield 1933 ; Chomsky 1957). La fonction de communication du langage, qu'elle soit considérée comme la transmission d'informations ou la volonté d'agir sur autrui, est alors prise en compte pour, non seulement décrire, mais également comprendre et expliquer la structure du langage et sa constante évolution. Cette approche « falls squarely within the scope of pragmatics » (Givón 1989 : 27), dans la mesure où la prise en compte du contexte est alors indispensable pour saisir les intentions des interlocuteurs.

Les descriptions linguistiques, dans le cadre de l'approche basée sur l'usage, font intervenir la notion de *construction*, au sens des Grammaires de constructions (Bybee 2010, 2015 ; Traugott, Trousdale 2013). Ces Grammaires appréhendent l'organisation des connaissances linguistiques d'un locuteur comme un réseau de constructions plus ou moins schématiques ; une construction étant l'appariement, formé à travers l'usage, entre une forme et une signification (Goldberg 2013). Par exemple, la forme [SUJET *be going to* NOM COMMUN] véhicule le sens d'un déplacement du sujet, comme dans l'énoncé *I am going to the library*, alors que la forme [SUJET *be going to* VERBE] porte le sens du futur ou de l'intention, comme dans *I am going to help you* (Bybee 2010 : 106). Cette notion de construction est particulièrement adaptée pour rendre compte de la formation d'unités linguistiques à travers leur répétition dans l'usage (Bybee 2010 : 78).

En 1938, Morris pose la tripartition sémantique – pragmatique – syntaxe et définit la pragmatique comme l'étude de la relation entre un signe et l'utilisateur de ce signe. La sémantique est définie comme le sens hors contexte, donc pour intégrer ce dernier, un champ disciplinaire tel que la pragmatique est nécessaire. Cette répartition des rôles perdure tout au long du XX^e siècle. Elle est décrite par Katz en 1977 : la sémantique traite de « ce qu'un locuteur idéal connaîtrait de la signification d'un énoncé lorsqu'aucune information sur son contexte n'est disponible », tandis que « les phénomènes pragmatiques [sont] ceux pour lesquels la connaissance de la situation ou du contexte de l'énoncé joue un rôle dans la manière dont les énoncés sont compris » (Katz 1977 : 14). Or, l'approche basée sur l'usage remet en cause ce champ d'application de la composante pragmatique, en plaçant au cœur de ses principes théoriques l'omniprésence du contexte, « Language is learned and used in context. » (Langacker 1987 : 155) et en rompant l'exclusivité du lien entre sémantique et pragmatique, puisque l'approche basée sur l'usage ouvre la possibilité pour une structure syntaxique de véhiculer des informations d'ordre pragmatique (Fillmore et alii. 1988 : 511 ; Givón 1989 : 91).

3 Problématique

Les bouleversements apportés par l'approche basée sur l'usage, dans les relations entre la composante pragmatique et les composantes sémantique et pragmatique, vont effectivement dans le sens d'un élargissement du champ d'application de la composante pragmatique. Ils offrent, en théorie, un champ d'application beaucoup plus vaste à la composante pragmatique. Cependant, en pratique, ce n'est pas le cas. Alors que les dernières descriptions du changement, dans le cadre de l'approche basée sur l'usage, mettent en avant la sémantique, la syntaxe ou la phonologie, la composante pragmatique n'occupe que peu de place dans ces descriptions. Force est de constater que, malgré l'importance accordée à la composante pragmatique du langage par les premiers travaux s'inscrivant dans le cadre de l'approche basée sur l'usage (Fillmore et alii. 1988 ; Givón 1979 ; Hopper, Thompson 1980 ; Lakoff 1987 ; Langacker 1987), le recours à la composante pragmatique se raréfie dans les derniers travaux de ce cadre théorique (Bybee, Hopper 2001 ; Bybee 2010, 2015 ; Goldberg 2006). Au sein des Grammaires de constructions, le même constat est dressé. Le principe d'une approche basée sur l'usage n'est pas partagé de manière équivalente par tous les courants au sein des Grammaires de constructions (Traugott & Trousdale 2013 : 2), mais, de même que dans le cadre de la linguistique basée sur l'usage, la composante pragmatique y occupe une place déterminante (Nikiforidou 2009 ; Finkbeiner 2019). Cependant, si la composante pragmatique est très présente dans les premiers travaux des Grammaires de constructions, tels que ceux de Langacker (1987) ou Fillmore, Kay et O'Connor (1988), les linguistes qui s'inscrivent aujourd'hui dans ce courant peinent à l'intégrer dans leurs descriptions du changement linguistique, faute de pouvoir s'appuyer sur une définition précise de cette composante (Cappelle 2017 : 129 ; Finkbeiner 2019 : 3). Sa manipulation donne lieu à des débats, notamment sur sa formalisation, sa place au sein de la grammaire et ses liens avec la composante sémantique. La complexité de ces débats, comme le souligne Capelle (2017), conduit souvent les linguistes à ne pas véritablement intégrer la pragmatique dans leurs travaux, même si tous s'accordent sur le fait qu'elle joue un rôle important :

Construction Grammar, while it proclaims to account for “the rich semantic, pragmatic, and complex formal constraints” on grammatical patterns (Goldberg 2003: 220), has so far not devoted an enormous amount of attention to pragmatics. If we are allowed to give a rather negative appraisal of the state of affairs, it looks as though only few people operating within Construction Grammar consider pragmatics seriously in their actual work, even though not a single construction grammarian would deny that pragmatics plays an important role in many (if perhaps not all) constructions. (Capelle 2017 : 119)

La composante pragmatique est certes « an ill-defined pragmatic component » (Langacker 1987 : 156) et le contexte « a multi-faceted construct for which a general, unified theory is still lacking. » (Fetzer 2012 : 115). Néanmoins, comment justifier un tel écart entre une position théorique et ses développements pratiques ultérieurs ? Quels sont les freins à l'intégration de la composante pragmatique, aujourd'hui, dans les descriptions du changement linguistique s'inscrivant dans le cadre d'une approche basée sur l'usage ?

4 La non-distinction entre sémantique et pragmatique

Le terme *usage-based* apparaît pour la première fois sous la plume de Langacker (1987 : 46), dans son célèbre ouvrage *Foundations of Cognitive Grammar*. La prise en compte du contexte doit se traduire, pour l'universitaire californien, par une non-distinction entre sémantique et pragmatique (Langacker 1987). Cependant, ce principe de non-distinction entre sémantique et pragmatique est mis à mal, lorsqu'il s'agit de le confronter à la notion de *conventionnalité* d'une unité linguistique.

Le traitement de la composante pragmatique du langage, dans les travaux de Langacker (1987), n'est pas sans évoquer la linguistique énonciative. Cette dernière, dont le fondement peut être résumé par la phrase de Benveniste (1966) *Nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione*, étudie le matériau linguistique par le biais du lien qu'il entretient avec la situation de communication dans laquelle il est produit, ou dans laquelle il est énoncé. Dans le cadre de sa Grammaire cognitive, en opposition au structuralisme et motivé par la même volonté de prendre en compte le contexte de l'énonciation, Langacker (1987) défend l'idée selon laquelle la séparation entre sémantique et pragmatique est artificielle. Cette distinction ne

correspondrait pas à l'organisation cognitive des connaissances linguistiques, puisque ces dernières se forgent et sont utilisées systématiquement en contexte (Langacker 1987 : 155).

Que véhicule, pour un locuteur du français, le concept [POMME] ? Des informations comme *fruit, arbre, rond, vert, rouge, cela se mange*, ou encore *péché originel, une campagne électorale de Jacques Chirac*, ou bien encore *le fait qu'untel de ses proches en mange systématiquement une après sa séance de sport*. Certaines de ces informations se retrouvent dans un dictionnaire de français, d'autres non. Certaines seront présentes à l'esprit de la quasi-totalité des locuteurs du français, d'autres ne seront partagées qu'entre certains individus, d'autres encore uniquement par untel et la personne de son entourage qui mange une pomme, systématiquement, après sa séance de sport. Mais toutes ces informations ont pu, peuvent, ou pourront faire partie des informations associées au mot [POMME], pour un locuteur du français, à un moment donné. L'approche basée sur l'usage présentée par Langacker (1987) appréhende ainsi l'organisation cognitive du savoir linguistique chez un individu. Se pose alors, pour le linguiste, la question du classement de ces informations. Face à un exemple comme celui-ci, inspiré de celui de la [BANANE] proposé par Langacker (1987 : 154), l'auteur explique qu'il y a, selon la tradition structuraliste, deux types d'informations : d'une part, les informations considérées comme connaissances linguistiques par nature, constituant le pôle sémantique du morphème *pomme* et d'autre part, celles d'ordre pragmatique, i.e. extralinguistiques (ibid.), ne se manifestant que dans certains cas et s'appuyant alors sur le contexte, ce dernier comprenant les connaissances partagées par les interlocuteurs. Si Langacker (1987) expose ce point de vue structuraliste, c'est pour le réfuter. Pour Langacker (1987), fondateur de la grammaire cognitive, la différence entre sémantique et pragmatique est artificielle, construite par le linguiste et la seule manière efficace, à long terme, de concevoir la sémantique est d'éviter de telles dichotomies erronées et de la considérer, par nature, comme encyclopédique (Langacker 1987 : 154). Langacker (1987) rappelle les propos du syntacticien Haiman : « the distinction between dictionaries and encyclopedias is not only one that is practically impossible to make, but one that is fundamentally misconceived » (Haiman 1980 : 331). Que reste-t-il de ce positionnement théorique, face à la description de phénomènes concernant l'évolution des connaissances linguistiques des utilisateurs d'une langue ?

5 La non-distinction entre sémantique et pragmatique mise à mal face à la conventionnalité d'une unité linguistique

Langacker explique que les unités linguistiques sont acquises par les locuteurs à travers un processus de décontextualisation (Langacker 1987 : 63). Pour l'auteur, si l'une des propriétés d'une unité en cours d'acquisition par un locuteur, comme le statut social de ses utilisateurs par exemple, est constante dans les contextes d'emploi de cette unité, cette propriété pourrait alors survivre au processus de décontextualisation et demeurer une spécification sémantique conventionnelle de l'unité résultante (ibid.). Cette spécification est alors attachée à l'unité linguistique en question, sans recours au contexte. Ceci semble contredire les propos de l'auteur selon lesquels les unités linguistiques sont systématiquement apprises et utilisées en contexte (1987 : 155, 449) ; sauf à considérer que le propos de Langacker (1987) consiste à dire que même si une unité, acquise par un interlocuteur, s'inscrit de fait, lors de son usage, dans un contexte d'énonciation, certains aspects de sa signification sont accessibles à l'interlocuteur en question sans recours à ce contexte.

La conventionnalité d'une unité linguistique est le fait qu'elle soit partagée et reconnue comme partagée, au sein d'une communauté linguistique ; Langacker la définit comme suit : « The degree to which an expression conforms to the linguistic conventions of a language. It is the measure of well-formedness in a cognitive grammar. » (Langacker 1987 : 488). Langacker présente la conventionnalité comme étant affaire de degrés : « It goes without saying that conventionality is a matter of degree. » (Langacker 1987 : 62). Entre quoi et quoi ? D'après la définition donnée par Langacker (1987) de la conventionnalité, il s'agit de degré entre non-conformité et conformité aux conventions linguistiques d'une langue. En expliquant l'acquisition de nouvelles unités linguistiques par un processus de décontextualisation, il est question de degrés entre une signification ne faisant partie des conventions d'une langue et nécessitant alors de s'appuyer sur le contexte de l'énonciation pour être comprise et une signification faisant partie des conventions d'une langue et accessible, dans ce cas, sans recours au contexte de l'énonciation. Cette

position admet qu'il puisse exister, pour une unité linguistique, une signification accessible, par les utilisateurs d'une langue, en dehors de tout contexte. Si la pragmatique renvoie au lien entre la signification d'une unité linguistique et un contexte particulier d'emploi, la pragmatique est alors plus ou moins présente, jusqu'à être inopérante dans les cas d'unités linguistiques parfaitement conventionnalisées pour un locuteur. Il y a alors, dans ce raisonnement, une distinction entre sémantique et pragmatique, fut-elle affaire de degré. Cette notion de degré est également présente lorsque l'auteur aborde la question de la compositionnalité.

La compositionnalité d'un énoncé désigne le fait que la signification de cet énoncé est prédictible à partir de la signification individuelle de chaque élément qui le compose. Par exemple, la boulangère qui énonce *ça fera huit euros cinquante*, malgré l'utilisation du futur simple *fera*, compte bien être payée immédiatement et c'est bien la signification comprise par son client. Langacker (1987) explique que face à une nouvelle expression, dont la signification ne serait pas compositionnelle, i.e. pas atteignable par l'addition des significations des éléments qui la composent, les linguistes cherchent une explication du côté d'une *prétendue distinction entre sémantique et pragmatique* (Langacker 1987 : 449). En effet, face à l'énoncé *ça fera huit euros cinquante*, une approche structuraliste de la linguistique évoquera l'aspect pragmatique de l'utilisation du futur simple, en mettant en avant l'intention de politesse engendrée par le contexte. Mais Langacker (1987) réfute encore une fois, ici, toute distinction entre sémantique et pragmatique et appuie sa description sur la notion de degré, une construction s'avérant plus ou moins compositionnelle :

I do not believe that either the distinction between grammar and lexicon or that between semantics and pragmatics can ultimately be maintained. Nevertheless, some degree of compositionality must obviously be assumed. (Langacker 1987 : 449)

L'auteur ne croit pas dans le fait que la distinction entre sémantique et pragmatique ne puisse, à terme (« ultimately » *ibid.*) être maintenue. Outre le fait que la démonstration concernant l'aspect encyclopédique de la sémantique et l'omniprésence du contexte, laquelle justifie la non-distinction entre sémantique et pragmatique, se transforme en croyance (« believe » *ibid.*), cette non-distinction est propulsée dans le futur, à une échéance qui n'est pas précisée. Et cette non-distinction est vouée de manière évidente (« obviously » *ibid.*) à ne pas être totale puisque, *malgré tout* (« nevertheless » *ibid.*), un certain degré de compositionnalité doit être envisagé. Cette position délicate face à la place de la composante pragmatique est parfaitement résumée par Langacker (1987) lui-même, lorsque l'auteur présente la distinction entre sémantique et pragmatique comme étant affaire non seulement de degré, mais aussi de commodité descriptive : « the distinction between semantics and pragmatics is basically a matter of degree and descriptive convenience » (Langacker 1987 : 147). Quelle difficulté cette commodité vient-elle pallier ?

Langacker (1987) présente les informations traditionnellement qualifiées de pragmatiques (soit qualifiées comme telles par l'approche structuraliste) comme les connaissances autres que linguistiques, ne se manifestant que dans certains cas et s'appuyant alors sur le contexte (Langacker 1987 : 154). C'est cette même définition qui ressort de ses explications concernant l'acquisition d'une unité linguistique, donc l'auteur ne présente pas de définition particulière de la composante pragmatique dans le cadre de l'approche basée sur l'usage qu'il propose. De plus, lorsque l'auteur avance qu'une approche qui serait fondée sur une fausse dichotomie entre sémantique et pragmatique n'aurait qu'un intérêt très limitée, il ajoute que, de surcroît, cette approche s'appuierait sur *une composante pragmatique mal définie* (« an ill-defined pragmatic component » Langacker 1987 : 156).

6 La notion de degré

Langacker (1987) argumente en faveur d'une non-distinction entre sémantique et pragmatique. Mais, dans une position assumée par Langacker (1987), cette différence est tout de même nécessaire pour expliquer l'évolution des connaissances linguistiques des locuteurs. Cette différence doit alors être appréhendée en terme de degré, le rapport au contexte étant plus ou moins nécessaire pour l'accès à la signification. Si le contexte est omniprésent, son rôle pour l'accès à la signification d'une unité linguistique est donc variable. Lorsque Langacker (1987) aborde de manière statique la description linguistique, comme la description de l'ensemble des informations pouvant être véhiculées par un mot, il estime que la distinction entre

sémantique et pragmatique n'a pas lieu d'être, qu'elle est artificielle et sans fondement. Mais lorsque la description linguistique a trait à l'acquisition des unités linguistiques, une signification en contexte vient s'opposer à une signification conventionnalisée ne nécessitant, d'après l'auteur, aucun appui sur un contexte. Concernant la compositionnalité, les énoncés seraient plus ou moins compositionnels selon ce même rapport, plus ou moins fort, entre la signification globale d'un énoncé et le sens conventionnel de chaque élément le composant. Ce rapport au contexte est résumé par cette phrase : « All linguistic units are context-dependent to some degree. » (Langacker 1987 : 147). Cette position consiste à considérer que la signification de certaines unités linguistiques peut dépendre totalement, ou du moins fortement, du contexte, alors que la signification d'autres unités linguistiques peut être atteignable sans recours au contexte.

Ces difficultés à cerner précisément le rôle et la place la composante pragmatique se retrouvent dans les travaux de Fillmore, Kay et O'Connor (1988), lesquels traitent pourtant la composante pragmatique d'une toute autre manière à travers leur présentation de l'approche par constructions. Alors que Langacker (1987) expose les fondements théoriques de sa grammaire cognitive, sur lesquels il s'appuie pour proposer une nouvelle approche de la description linguistique, Fillmore, Kay et O'Connor (1988) s'appuient principalement sur une observation empirique, celle des expressions idiomatiques en anglais, pour repenser l'approche de la description linguistique. Dans les deux travaux, la question de la pragmatique est traitée différemment. Pour Fillmore, Kay et O'Connor (1988), la distinction entre sémantique et pragmatique est pleinement assumée, au contraire de la position de principe de Langacker (1987) de l'intégrer à la composante sémantique ; la composante pragmatique est alors mise en avant, jusqu'à être considérée comme imprégnant la grammaire, (« pragmatics pervades grammar » Fillmore *et alii* 1988 : 503).

7 L'approche par construction de Fillmore, Kay et O'Connor (1988)

Fillmore, Kay et O'Connor, dans leur article de 1988 « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of *Let Alone* », souhaitent expressément proposer un nouveau regard sur le fonctionnement linguistique, à travers la notion de construction (Fillmore *et alii*. 1988 : 501), car ils constatent que les descriptions linguistiques basées sur la dichotomie lexique-grammaire ne parviennent pas à rendre compte de nombre d'énoncés. Une approche basée sur une telle dichotomie organise les connaissances linguistiques des locuteurs comme suit : le lexique contient pour chaque entrée une série d'informations propres à cette entrée (sens, nature, prononciation, etc.) et des règles, dites grammaticales, établissent les combinaisons possibles entre les différentes entrées de ce lexique. Une telle approche privilégie donc l'accès au sens via l'application de règles par les locuteurs et accorde peu de place aux compétences linguistiques devant être sues, telles quelles, soit mémorisées comme un tout, par les locuteurs (Fillmore *et alii*. 1988 : 502). Or, cette approche ne permet pas de décrire un certain nombre d'énoncés. Par exemple, dans le cadre d'une vision du fonctionnement linguistique basée sur une opposition stricte entre lexique et grammaire, l'unité *question* est une entrée de mon lexique, avec son sens, sa qualité de nom commun, de substantif, pouvant être sujet d'un verbe, etc. De même pour l'entrée *sport*. De plus, aucune règle de grammaire ne prévoit de combiner directement ces deux unités. Pourtant, dans l'énoncé *Question sport, il en connaît un rayon*, nous sommes confrontés à une association de ces deux éléments, association qui porte alors un sens bien particulier (*en ce qui concerne le sport...*, *quant au sport...*). Ce sens n'est prédictible ni au regard des informations relatives à ces deux entrées lexicales prises séparément, ni en consultant les règles grammaticales déterminant leurs possibles agencements dans un énoncé. Le sens de la construction *Question + [groupe nominal]* est à apprendre tel quel par l'utilisateur de la langue. C'est le cas des expressions dites *idiomatiques*, expressions caractéristiques de la notion de *construction* telle qu'elle est pensée par Fillmore, Kay et O'Connor (1988). Ces constructions floutent la frontière entre lexique et grammaire, dans la mesure où elles fonctionnent en tant qu'unité, mais possèdent le plus souvent une structure grammaticale (Fillmore *et alii*. 1988 : 504) ; ce que décrit Gross au sujet des figements : « ils présentent cette contradiction qu'ils fonctionnent comme une unité, alors qu'ils sont constitués de plusieurs éléments lexicaux » (Gross 1996 : 28).

L'association d'une signification à une structure syntaxique, caractéristique des expressions idiomatiques, est considérée par Fillmore, Kay et O'Connor (1988) comme un phénomène central, « phenomena which

we hold to be central to any grammar, not peripheral » (Fillmore et alii. 1988 : 503) et potentiellement très instructif quant au fonctionnement linguistique. Ces expressions sont, d'après les auteurs, négligées par les grammairiens alors qu'elles représenteraient un phénomène non seulement très répandu, mais potentiellement révélateur du fonctionnement global du langage (Fillmore et alii. 1988 : 504).

Une telle approche, par construction, est particulièrement adaptée selon Bybee (2010 : 78) à l'application des processus cognitifs de portée générale dans le cadre de l'approche basée sur l'usage. En effet, la formation, l'acquisition et l'utilisation des constructions sont en lien avec les processus de regroupement et de catégorisation, par lesquels des unités sont, à travers leur répétition dans l'usage, regroupées pour former une seule unité. La notion d'exemplaire est également particulièrement adaptée à l'approche par construction (ibid.) pour décrire l'émergence de constructions à partir de la répétition d'énoncés, dans l'expérience des locuteurs. Comment la composante pragmatique du langage est-elle abordée et intégrée aux descriptions linguistiques, dans le cadre de l'approche par construction présentée par Fillmore, Kay et O'Connor (1988), qui ont fourni « the earliest explicit proposal concerning the properties of constructions » (Bybee 2010 : 77) ?

8 La pragmatique dans l'approche par construction de Fillmore, Kay et O'Connor (1988)

Si Langacker (1987) pose, quelques mois auparavant, un cadre théorique novateur qui tend explicitement à dépasser la dichotomie entre sémantique et pragmatique, les trois universitaires de Berkeley considèrent expressément ces deux composantes séparément :

Constructions may specify, not only syntactic, but also lexical, semantic, and pragmatic information (...) constructions may be idiomatic in the sense that a large construction may specify a semantics (and/or pragmatics) that is distinct from what might be calculated from the associated semantics of the set of smaller constructions that could be used to build the same morphosyntactic object. (Fillmore et alii. 1988 : 501)

Dans cet extrait, la pragmatique est présentée comme une caractéristique potentiellement inhérente à une construction et distinguée de la sémantique. Une construction peut, selon Fillmore, Kay et O'Connor (1988 : 501), être porteuse d'informations à la fois sémantique et pragmatique, être porteuse uniquement d'informations d'ordre sémantique, ou être porteuse uniquement d'informations d'ordre pragmatique. Cette dernière possibilité est, selon ces auteurs, une nouvelle perspective qu'offre l'approche par construction.

Pour Fillmore, Kay et O'Connor (1988), l'approche par construction permet d'envisager une nouvelle articulation entre la composante syntaxique et les composantes sémantique et pragmatique. Contrairement à l'approche structuraliste, laquelle prévoit que la composante pragmatique s'appuie nécessairement sur la sémantique pour permettre l'accès à la signification globale d'un énoncé, l'approche par construction ouvre la possibilité pour une interprétation pragmatique de s'affranchir de la sémantique, en étant portée uniquement par la structure syntaxique (Fillmore et alii. 1988 : 502). Cette possibilité est d'abord illustrée par le cas des expressions idiomatiques anglaises de forme interro-négative, telles que *Don't you ?*. Fillmore, Kay et O'Connors (1988) rappellent que ces dernières véhiculent beaucoup plus qu'une simple question fermée et que les grammaires inscrites dans l'approche générative n'offrent pas les moyens de distinguer entre sémantique et pragmatique dans ces expressions, là où l'approche par construction le permet (Fillmore et alii. 1988 : 503). Fillmore, Kay et O'Connor (1988) n'en disent pas plus sur ces propriétés sémantiques et pragmatiques distinctes, inhérentes aux constructions interro-négatives en anglais, mais renvoient à des travaux de Kay (1990), publiés en 1990, mais rédigés dès 1987 :

Rather than containing a propositional negation, the negative question construction adds to the normal question construction an additional pragmatic force more or less glossable as 'affirmative answer expected'. (Kay 1990 : 101)

Présenter la question sous sa forme négative produit autre chose que ce qui est attendu d'une négation a priori ; ces constructions n'apportent pas simplement la négation de ce que serait la même proposition sous

sa forme affirmative, mais véhicule l'idée qu'une réponse affirmative est attendue. Les constructions de type *Him be a doctor?* sont également étudiées par ces auteurs.

Him be a doctor ? peut se traduire en français par *Lui, médecin ?* ou *Lui, être médecin ?*. Cet énoncé correspond à la notion de construction avancée par les auteurs dans la mesure où il se construit de telle manière qu'aucune autre connaissance, quant au lexique et à la grammaire de la langue anglaise, ne permet de prévoir son existence et a fortiori son utilisation courante, pourtant effective, chez les locuteurs de l'anglais (Fillmore et alii. 1988 : 511). Or il ne s'agit pas d'une expression figée, car elle est déclinable à l'infini : *Your brother help me ?*, *Donald Trump write a collection of poetry ?*, etc. Un individu souhaitant maîtriser l'utilisation de cette tournure n'a cependant pas à apprendre chaque occurrence de cette construction grammaticale ; il s'agit d'apprendre une association entre, d'une part, un schéma syntaxique particulier et, d'autre part, une force pragmatique spécifique (ibid.). La forme syntaxique est atypique car en ce qui concerne le sujet, dans le cas de l'utilisation d'un pronom, c'est le pronom personnel complément qui est convoqué et non le pronom personnel sujet (*Him be a doctor ?*) et, en ce qui concerne le verbe qui suit, dans tous les cas, l'auxiliaire *do* (*does*, pour la troisième personne du singulier), nécessaire à la forme interrogative, n'est pas présent (*Your brother help me ?*). Concernant la pragmatique, elle est à nouveau présente, pour Fillmore, Kay et O'Connor (1988), sous les traits d'une force, laquelle correspond à l'intention du locuteur. Cette force est considérée par les auteurs comme portée par la syntaxe. Cette considération est due au fait que, si nous observons deux occurrences d'une telle construction, par exemple *Him be a doctor ?* et *Donald Trump write a collection of poetry ?*, nous constatons qu'il y a une intention identique dans ces deux énoncés, à savoir la remise en question de la proposition préalablement exprimée (pour le premier, que la personne désignée puisse être médecin et pour le second, que Trump puisse être l'auteur de poèmes). Or la sémantique, pour sa part, fait uniquement référence à un tiers potentiellement considéré comme médecin dans un cas et à un ex-président des Etats-Unis nous dévoilant une sensibilité insoupçonnée, dans l'autre cas, mais ne fait pas référence à cette remise en question. La sémantique participe de la signification globale en désignant les objets auxquels il est fait référence. La syntaxe, elle, véhicule ce qui est nommé *force pragmatique* (Fillmore et alii. 1988 : 511) et qui représente la forte remise en question de propos préalablement émis.

Fillmore, Kay et O'Connor (1988) présentent également quelques remarques concernant la pragmatique, appuyées sur des exemples d'actes de langage ; des remarques qui éclairent leur position vis-à-vis de la composante pragmatique. Les auteurs notent que des expressions comme *good morning*, *how do you do?* ou encore *once upon a time* ont d'évidentes pratiques pragmatiques qui leur sont associées, « obvious associated pragmatic practices » (Fillmore et alii. 1988 : 506). En revanche, d'après les auteurs, la pragmatique ne serait pas présente dans strictement toutes les expressions idiomatiques mais dans *beaucoup de cas*, puisqu'ils écrivent : « We find that in many cases idiomatic expressions have special pragmatic purposes associated with them » (Fillmore et alii. 1988 : 506). Ils précisent que, si dans beaucoup de cas les expressions idiomatiques ont des objectifs pragmatiques spéciaux qui leur sont associés, beaucoup d'autres idiomes substantifs servent quant à eux des objectifs beaucoup plus neutres sur le plan contextuel, comme *all of a sudden* (tout à coup) ou *by and large* (dans l'ensemble) (Fillmore et alii. 1988 : 506). Certains encore seraient « more or less free of pragmatic commitments » (ibid.). L'arsenal lexical accompagnant le terme *pragmatique* s'étoffe encore. *Pratique*, *engagement*, s'y ajoutent, toujours dans l'esprit que la pragmatique est là pour décrire une action, systématiquement en lien avec le contexte de l'énonciation, y compris dans le sens d'un engagement de responsabilité de la part de l'interlocuteur. Les auteurs parachèvent leur présentation de l'approche par construction par la description des constructions en *let alone*.

Dans l'échange suivant, l'énoncé produit par le locuteur B est construit autour de l'expression *let alone* :

A : Can he run?

B : He cannot walk, let alone run!

Nous sommes en présence d'un énoncé dont la fonction est, pour le locuteur, de marquer l'incapacité du sujet à courir. Les constructions utilisant ainsi *let alone* permettent au locuteur de formuler avec insistance son propos. Cette intention est portée par une comparaison, organisée autour de *let alone* (Fillmore et alii.

1988 : 512). Le contexte phrastique à gauche de *let alone* présente l'opinion du locuteur, mais en la faisant porter sur un objet autre que celui qui l'intéresse en premier lieu et le contexte phrastique à droite de *let alone* se contente, lui, d'apporter le véritable objet sur lequel porte l'opinion du locuteur, sans redonner explicitement cette opinion. Dans l'exemple, d'abord *He cannot walk* nous donne l'opinion du locuteur selon laquelle le sujet ne serait pas capable de faire quelque chose (*marcher*, mais ce n'est pas là-dessus que le locuteur souhaite exprimer une opinion), ensuite *run* nous livre ce sur quoi porte véritablement cette opinion, à savoir *courir*. Cette comparaison entre l'objet du contexte gauche et celui du contexte droit permet au producteur du message de souligner son opinion. Si la comparaison a l'effet escompté, c'est parce que les contextes phrastiques gauche et droit s'inscrivent dans un certain rapport entre eux. Considérons à nouveau l'exemple. L'objet présenté dans le contexte gauche est *marcher*, celui dans le contexte droit *courir*. Si le sujet ne peut marcher, a priori il peut encore moins courir, cette dernière action nécessitant davantage d'effort. Le fait de faire porter son opinion sur un élément à plus faible valeur dans le contexte gauche de *let alone* (plus faible par rapport à l'élément du contexte droit et selon une échelle de valeurs acquise à travers l'expérience des interlocuteurs) renforce cette même opinion, lorsqu'elle s'applique sur l'élément présenté dans le contexte droit. Je propose de nommer ce phénomène *effet de levier*.

Fillmore, Kay et O'Connor (1988) notent également que le contexte gauche, en ne portant pas sur l'objet véritable de l'énoncé, entraîne un déni pragmatique de la proposition préalable (Fillmore et alii. 1988 : 519). En effet, dans l'exemple, le locuteur B renonce, dans le contexte gauche de sa réponse, à traiter de la capacité du sujet à courir. Enfin, ces auteurs soulignent la forte exigence pragmatique pour une phrase préalable de contexte (« the strong pragmatic requirement of the *let alone* construction for a context sentence » (Fillmore et alii. 1988 : 519), i.e. de telles constructions ne trouvent leur utilité qu'en réponse à un propos préalable. Dans l'exemple, si le locuteur B utilise une construction en *let alone*, c'est en réponse à l'énoncé du locuteur A. L'étendue de ce champ d'application place la composante pragmatique dans une position décisive pour la construction de la signification.

9 L'ambiguïté du rapport au contexte dans la démonstration de Fillmore, Kay et O'Connor (1988)

En observant l'usage de la langue, Fillmore, Kay et O'Connor (1988) remettent en question ce qu'ils nomment *l'approche idéalisée du fonctionnement de la grammaire* (Fillmore et alii. 1988 : 502), laquelle prévoit une vision atomistique du fonctionnement grammatical, pour proposer une approche par construction. La pragmatique est convoquée à de nombreuses reprises dans la description de ces constructions. Ce large champ d'application de la composante pragmatique, dans le fonctionnement linguistique, fait écho à la volonté de Fillmore, Kay et O'Connor (1988) de voir *la pragmatique imprégner la grammaire* (Fillmore et alii. 1988 : 503). La pragmatique est présentée sous les traits d'une force, représentant l'intention, ou l'engagement du locuteur, en lien avec le contexte de l'énonciation. Ce que recouvre cette composante n'évolue donc pas dans l'approche par construction proposée par Fillmore, Kay et O'Connor (1988), par rapport à ce qu'elle recouvre dans une approche atomistique. En revanche, l'articulation entre cette composante et les composantes sémantique et syntaxique évolue :

It has come to seem clear to us that certain views of the layering of grammatical operations are wrong. We have in mind that view of the interaction of syntax and semantics by which the semantic composition of a syntactically complex phrase or sentence is always accomplished by the iteration of atomistic local operations, and that view of pragmatics by which semantically interpreted objects are invariably first situated in contexts and then given their contextualized construals. It has seemed to us that a large part of a language user's competence is to be described as a repertory of clusters of information including, simultaneously, morphosyntactic patterns, semantic interpretation principles to which these are dedicated, and, in many cases, specific pragmatic functions in whose service they exist. The notion of literal meaning should perhaps be anchored in what is common to the understanding of expressions whose meaning is under consideration; and that might necessarily bring in information that goes beyond considerations of truth conditions. (Fillmore et alii. 1988 : 534)

L'approche par construction présentée par ces auteurs bouleverse l'articulation entre sémantique, pragmatique et syntaxe et combine ces trois composantes du langage au sein de *regroupements d'informations*. L'exclusivité du rapport entre sémantique et pragmatique est dépassée. Dans le cadre de l'approche par construction, la fonction pragmatique, ou force pragmatique, d'un énoncé, est potentiellement véhiculée par son schéma morphosyntaxique. C'est le cas, par exemple, des constructions en *let alone* présentées plus haut. Cependant, le caractère nouveau de ce lien entre syntaxe et pragmatique est à nuancer, dans la mesure où Fillmore, Kay et O'Connor (1988) expliquent que cette relation entre syntaxe et pragmatique était présente, en dehors du cadre de l'approche par construction, pour certains énoncés associant la force d'un acte de langage à la forme impérative ou interrogative (Fillmore et alii. 1988 : 502). La caractéristique d'une force pragmatique véhiculée par la syntaxe n'est donc pas une nouveauté introduite par l'approche par construction, mais cette dernière l'étend au-delà de certains énoncés de forme impérative ou interrogative.

Pour Fillmore, Kay et O'Connor (1988), c'est une large part des compétences langagières des locuteurs qui peut être décrite comme des regroupements d'informations, associant à des schémas morphosyntaxiques des interprétations sémantiques et dans beaucoup de cas, ajoutent les auteurs, des fonctions pragmatiques aux services desquelles ces schémas existent (Fillmore et alii. 1988 : 534). Le sens littéral d'un énoncé est alors susceptible de véhiculer la force pragmatique, ce que les auteurs soulignent expressément : « pragmatic force is frequently part of literal meaning » (Fillmore et alii. 1988 : 537).

Comme le soulignent les auteurs, inclure la force pragmatique dans le sens littéral d'un énoncé bouleverse la détermination de ses conditions de vérité (Fillmore et alii. 1988 : 534). La détermination des conditions de vérité, à laquelle font référence les auteurs à la fin de la citation ci-dessus, concerne la question de la détermination de la signification globale d'un énoncé, entre une vision littéraliste et une vision contextualiste. Dans une tradition inspirée de Gottlob Frege, la position littéraliste envisage donc la signification d'une phrase comme étant réductible à une proposition analysable en termes de vérité ou de fausseté en dehors de tout contexte. Pour Travis en revanche, « la vérité n'est pas l'affaire du (seul) sens des mots, mais une question d'usage, c'est-à-dire pragmatique. » (Ambroise 2013 : 1). L'approche par construction de Fillmore, Kay et O'Connor (1988), dans le cas d'énoncés tels que les constructions en *let alone*, lesquelles incluent les informations pragmatiques dans le sens littéral, entraîne une appréciation des conditions de vérité qui ne s'appuie donc plus sur la seule sémantique, mais sur le contexte : « as we have shown repeatedly in the text, *let alone* sentences acquire their truth conditions only in context. » (Fillmore et alii. 1988 : 537). Cette appréciation des conditions de vérité d'un énoncé diffère de l'approche gricéenne, qui prévoit la détermination des conditions de vérité à un niveau exclusivement sémantique : « the Gricean program, which insists that truth conditions be fixed at the level of semantic types » (Fillmore et alii. 1988 : 537).

Comme vu plus haut, les schémas morphosyntaxiques, écrivent Fillmore, Kay et O'Connor (1988 : 534), véhiculent des interprétations sémantiques et, dans beaucoup de cas, portent des fonctions pragmatiques. Dans ces derniers cas, Fillmore, Kay et O'Connor (1988) présentent la force pragmatique, ou fonction pragmatique, comme étant contenue dans le sens littéral, comme dans l'exemple de la construction en *let alone*, ou dans celui des constructions de type *Him be a doctor*. Les énoncés sont, dans ces cas-là, décrits comme contenant dans leur sens littéral, la force pragmatique exprimée par le locuteur, soit la force de l'intention de ce dernier. Les conditions de vérité, dans ce cas, s'apprécient en revanche en contexte (Fillmore, Kay et O'Connor 1988 : 537). Dans les autres cas, ceux d'énoncés de contenant pas, a priori, de fonction pragmatique, l'ancien schéma d'articulation de la pragmatique avec la sémantique s'applique. Par exemple, pour un énoncé tel que *les éléphants sont fatigués*, prononcé devant les images d'un congrès du parti socialiste français, l'interlocuteur passe par l'interprétation sémantique faisant apparaître un géant de la savane, avant d'atteindre l'intention réelle du locuteur, grâce à la confrontation entre l'énoncé et le contexte de son énonciation ; l'appréciation des conditions de vérité s'opère dans ce cas uniquement sur la base de la sémantique, conformément au programme gricéen (Fillmore, Kay et O'Connor 1988 : 537). Fillmore, Kay et O'Connor (1988), dans leur article, livrent les bases d'un cadre théorique, *l'approche par construction*, lequel prévoit deux articulations possibles de la pragmatique avec les autres composantes de la description linguistique et deux rapports différents du signe linguistique au contexte. Cette alternative,

quant à l'articulation de la composante pragmatique, repose sur la distinction opérée entre énoncés porteurs d'une fonction pragmatique et énoncés véhiculant uniquement une interprétation sémantique. Cette distinction est plus complexe qu'une stricte dichotomie, puisque les auteurs expliquent que certains énoncés sont *plus ou moins* porteurs d'un engagement pragmatique (Fillmore et alii. 1988 : 506). Fillmore, Kay et O'Connor (1988) expliquent que différentes expressions idiomatiques peuvent se voir, plus ou moins, associées à des objectifs contextuels (Fillmore et alii. 1988 : 506). Quelle articulation de la pragmatique avec les composantes sémantique et syntaxique faut-il privilégier dans ces cas ? Et quelles sont les conditions d'appréciation de sa vérité ou de sa fausseté dans ces cas ?

10 Conclusion

Langacker (1987), ainsi que Fillmore, Kay et O'Connor (1988) ambitionnent d'offrir un nouveau regard sur le fonctionnement linguistique, à travers une approche ne prenant plus pour objet d'étude une langue idéalisée, mais le langage effectivement produit par les locuteurs, en contexte. Pour cela, Langacker (1987) présente une approche basée sur l'usage, laquelle présente comme obsolète la distinction entre sémantique et pragmatique. Cependant ce principe de non-distinction s'efface, confronté à la notion de conventionnalité d'une unité linguistique. Fillmore, Kay et O'Connor (1988) souhaitent proposer un cadre théorique dans lequel la pragmatique imprègne la grammaire. Or, dans leurs démonstrations, si la composante pragmatique voit effectivement son champ d'application élargi, son articulation avec les autres composantes de la description linguistique dépend d'une frontière entre interprétation sémantique et fonction pragmatique d'un énoncé, dont les contours ne sont pas dessinés.

L'ouvrage *Cognitive Grammar* de Langacker (1987) et l'article « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The Case of *Let Alone* » de Fillmore, Kay et O'Connor (1988) intègrent une composante pragmatique, initialement forgée pour étudier une prise en compte sporadique du contexte dans la construction de la signification, dans un cadre théorique basée sur l'usage pour lequel l'omniprésence du contexte constitue l'un des piliers. Ce paradoxe, loin d'être pris en compte par les auteurs de ces travaux, est pallié par le recours à la notion de degré et la distinction entre énoncés à but descriptif et énoncés porteurs d'une fonction pragmatique. Mais cela ne résout nullement le paradoxe en question et c'est la notion de *force*, de plus en plus présente dans les travaux de la linguistique basée sur l'usage (Heine, Kuteva 2007 ; Givón 2009 ; Bybee 2010), qui semble aujourd'hui être intégrée aux descriptions linguistiques pour questionner ce qui conduit « à la stabilisation des états de langues » (François 2010 : 186).

Le choix d'appréhender le langage comme un outil strictement fonctionnel et son caractère descriptif comme un moyen de cette fonctionnalité ne permettrait-il pas de corriger ce paradoxe en offrant à la pragmatique une véritable omniprésence, autant dans les principes théoriques que dans les descriptions pratiques de l'approche basée sur l'usage ? Si Croft (2000) évacue la question de la distinction entre le caractère descriptif et le caractère fonctionnel du langage :

The apparent conflict in approaches to the function of language can be resolved by recognizing that communication with language is a means to carry out the interactional goals emphasized by Keller and others. (Croft 2000 : 88)

il semblerait cependant que ce soit cette confusion qui est à l'origine d'un tel écart entre les prétentions théoriques de la composante pragmatique et les difficultés à l'articuler dans les descriptions pratiques des phénomènes langagiers dans le cadre d'une approche basée sur l'usage.

Références bibliographiques

- Ambroise, B. (2013). Pragmatique de la vérité : sens, représentation et contexte, de G. Frege à Ch. Travis. *Corela [En ligne]*, HS-14.
- Austin, J. L. (1991) [1970]. *Quand dire c'est faire*, Paris : Seuil.
- Bybee, J. (2010) *Language, Usage and Cognition*, Cambridge University Press.

- Bybee, J. (2015). *Language Change*, Cambridge University Press.
- Cappelle, B. (2017). What's Pragmatics Doing Outside Constructions? *Semantics and Pragmatics: Drawing a Line*. 115-151. Cham: Springer.
- Croft, W. (2000). *Explaining Language Change. An Evolutionary Approach*, Harlow, Longman.
- Fetzer, A. (2012). Contexts in interaction: relating pragmatic wastebaskets. *What is a Context? Linguistic Approaches and Challenges*. Finkbeiner, Meibauer & Schumacher (Eds), 105-127. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins.
- Fillmore, C., Kay, P., O'Connor, M.C. (1988). Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: The case of Let Alone. *Language*, 64, 501-538.
- Finkbeiner, R. (2019). Reflections on the role of pragmatics in Construction Grammar. *Constructions and Frames*
- François, J. (2008). Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents, *Cahier du CRISCO*, 26.
- François, J. (2010). Trois monographies récentes sur les parcours de grammaticalisation et la linguistique de l'usage. *Syntaxe & Sémantique*, 11, 185-203.
- Givón, T. (2009). *The Genesis of Syntactic Complexity*, Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Goldberg, A.E. (1995). *Constructions: A Construction Grammar approach to argument structure*, University of Chicago Press.
- Goldberg, A. E. (2013). *Constructionist approach*, In Hoffmann and Trousdale, 15-31.
- Grice, H. P. (1979). Logique et conversation, *Communications*, 30, 57-72.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*, Ophrys.
- Heine B., Kuteva T. (2007). *The Genesis of Grammar*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- Katz, J. (1977). *Propositional structure and illocutionary Force: A Study of the Contribution of Sentence Meaning to Speech Acts*, Thomas T. Crowell New York.
- Kay, P. (1990). Even, *Linguistics and Philosophy*, 13, 59-111.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*, Volume 1, Stanford.
- Legallois, D. (2018). "La notion de construction", in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne: encyclogram.fr.
- Morris, C., Guérette, V., Latraverse, F., Paillet, J.P. (1974). Fondements de la théorie des signes. *Langages*, 35, 15-21.
- Nikiforidou, K. (2009). Constructional Analysis. In: F. Brisard, J.-O. Östman, J. Verschueren (eds.), *Grammar, Meaning and Pragmatics*, [Handbook of Pragmatics Highlights 5], 16-32. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Traugott, E., Trousdale, G. (2013). *Constructionalization and constructional changes*, Oxford University Press.